

## **Objectif :**

Notre organisme de formation s'engage à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap au sein de nos formations en INTRA. Nous visons à créer un environnement inclusif, respectueux et adapté, permettant à chaque participant, quel que soit son handicap, de bénéficier pleinement de nos services de formation.

## **Principes directeurs :**

### **1. Accessibilité :**

- Nous nous engageons à rendre nos locaux et supports de formation accessibles aux personnes en situation de handicap, en conformité avec les normes en vigueur.
- Nous veillerons à ce que nos formations soient dispensées dans des lieux accessibles et adaptés aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap.

### **2. Communication et sensibilisation :**

- Nous mettrons en place des actions de sensibilisation auprès de nos équipes et des participants, afin de promouvoir une culture inclusive et de lever les stigmates associés au handicap.
- Nous communiquerons de manière transparente sur notre engagement en faveur de l'inclusion, en informant nos partenaires et clients sur nos initiatives en matière d'accessibilité.

### **3. Adaptation des formations :**

- Nous nous engageons à adapter nos formations en fonction des besoins spécifiques des participants en situation de handicap, en concertation avec eux et en respectant leur dignité.
- Nous mettrons en place des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour assurer la réussite de chaque participant, en offrant des solutions adaptées à leurs besoins.

### **4. Recrutement et formation des intervenants :**

- Nous favoriserons le recrutement de formateurs sensibilisés aux questions du handicap, et veillerons à les former régulièrement sur les enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion.
- Nous encouragerons la diversité au sein de nos équipes et valoriserons les compétences liées à la prise en charge des participants en situation de handicap.

### **5. Évaluation continue :**

- Nous mettrons en place des mécanismes d'évaluation continue de notre politique d'engagement handicap, en recueillant les retours des participants en situation de handicap et en ajustant nos pratiques en conséquence.
- Nous nous engageons à maintenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes concernées pour améliorer constamment notre approche inclusive.

**En adoptant cette politique d'engagement handicap, notre organisme de formation démontre son engagement envers l'inclusion et affirme sa volonté de contribuer à la construction d'une société plus équitable et accessible pour tous.**